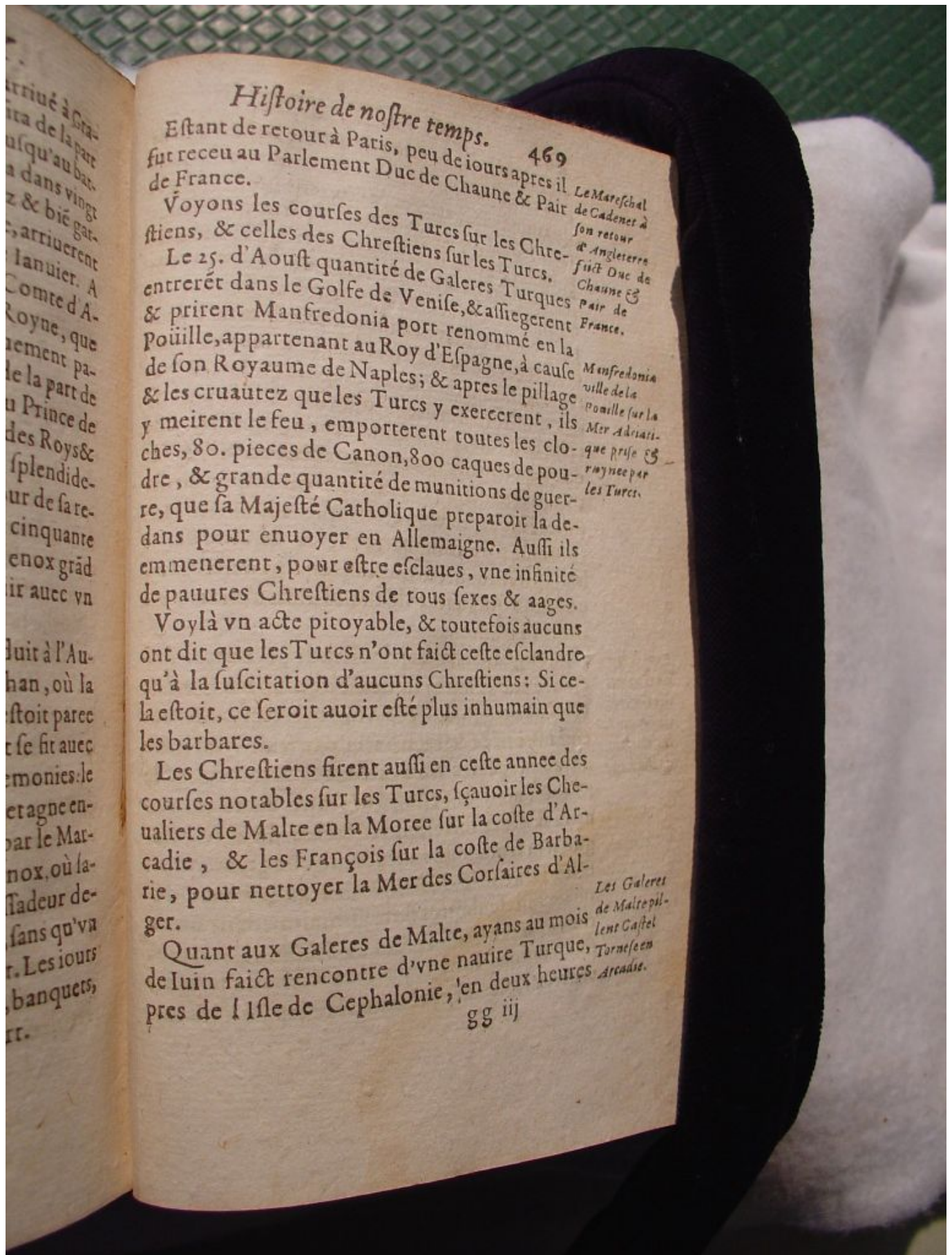


1620_469.jpg



1620_349_2.jpg

M. DC. XX.

y dire son aduis, & autoriser de son exemple l'obeissance, non seulement auoit refusé d'y paroistre: mais de plus, s'excusant sur sa foiblesse, auoit déclaré, qu'il n'auoit peu empescher que les Estrangers de la Prouince n'accourussent à la foule sur le bruit de la verification, ainsi qu'au tresfois ils en auoient vsé.

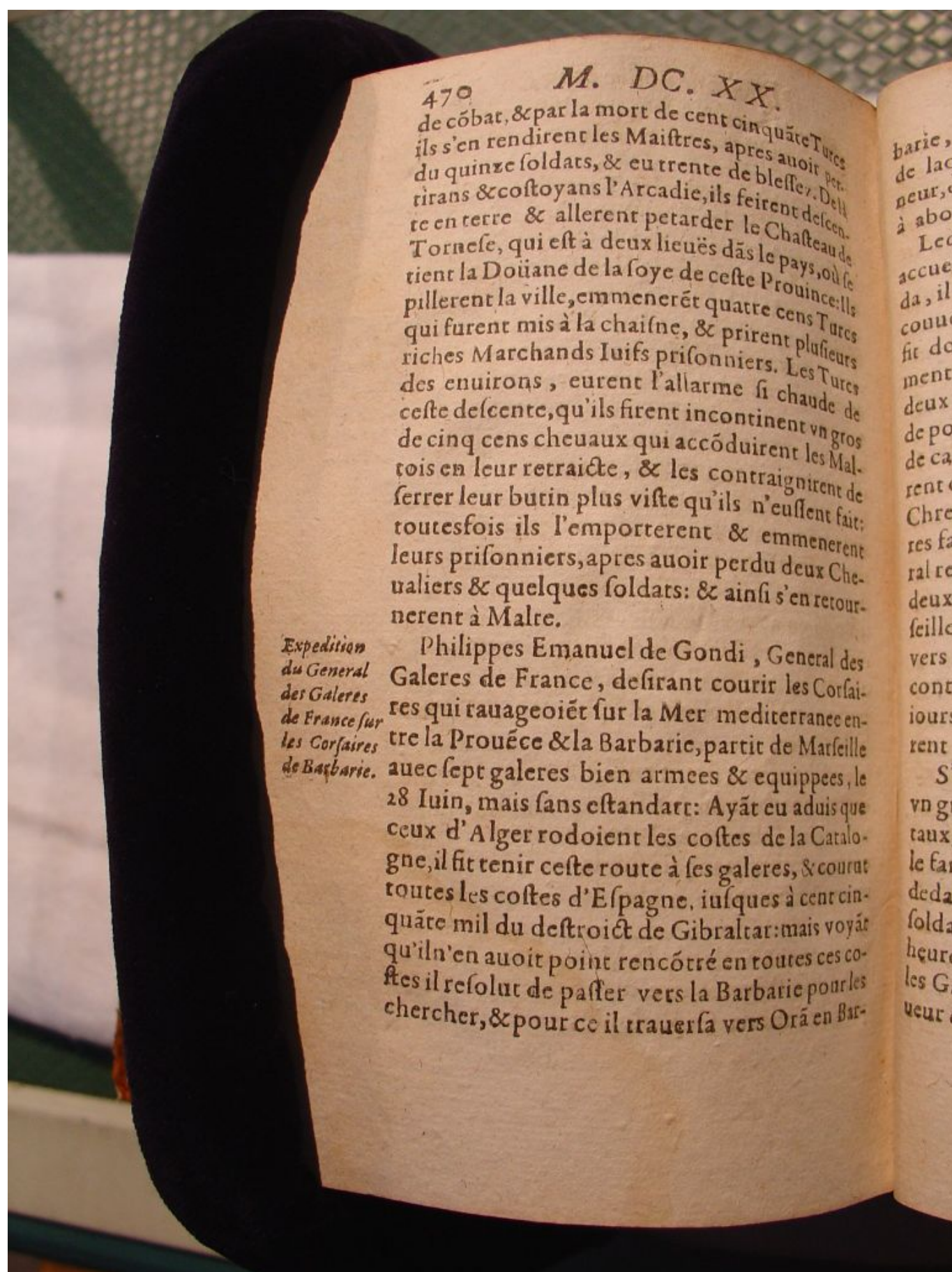
A ceste si froide responce des Deputez du Parlement, le Roy leur commanda de se retirer, & qu'il feroit que sa presence reestabliroit & assu- reroit pour iamais aux Ecclesiastiques, la iouis- sance du bien qui leur appartenoit.

Le Roy resolut à l'instant de partir le lende- main pour s'en aller à Pau: & bien que mille di- uerses incommoditez du mauuais chemin luy fussent representees par lesdicts Conseillers, il ny eust ny apprehension de famine, ny de peril quelconque, qui le peust diuertir de la resolu- tion du voiage, par les difficultez qu'on luy pro- posa, comme iugeant vne entreprinse indigne de son courage, si elle n'estoit hazardeuse & dif- ficile.

*Le Roy part
de Bourdeaux
pour aller en
Bearn.*

Il partit donc le lendemain 10. Octobre, & tra- uersant les deserts des landes, fut coucher à Ca- zenavue, de la passa à Rocqueher aussi tres-fa- cheux & mauuais logement: d'où il se rendit le 13. du mesme mois à Grenade, où l'Aduocat general du Conseil de Pau, pensant rompre le voiage au milieu du chemin, vint presenter à sa Majesté vn Arrest dudit Conseil portant la main - leuee tant de fois auparauant par eux refusee, duquel Arrest voicy la teneur.

1620_470.jpg

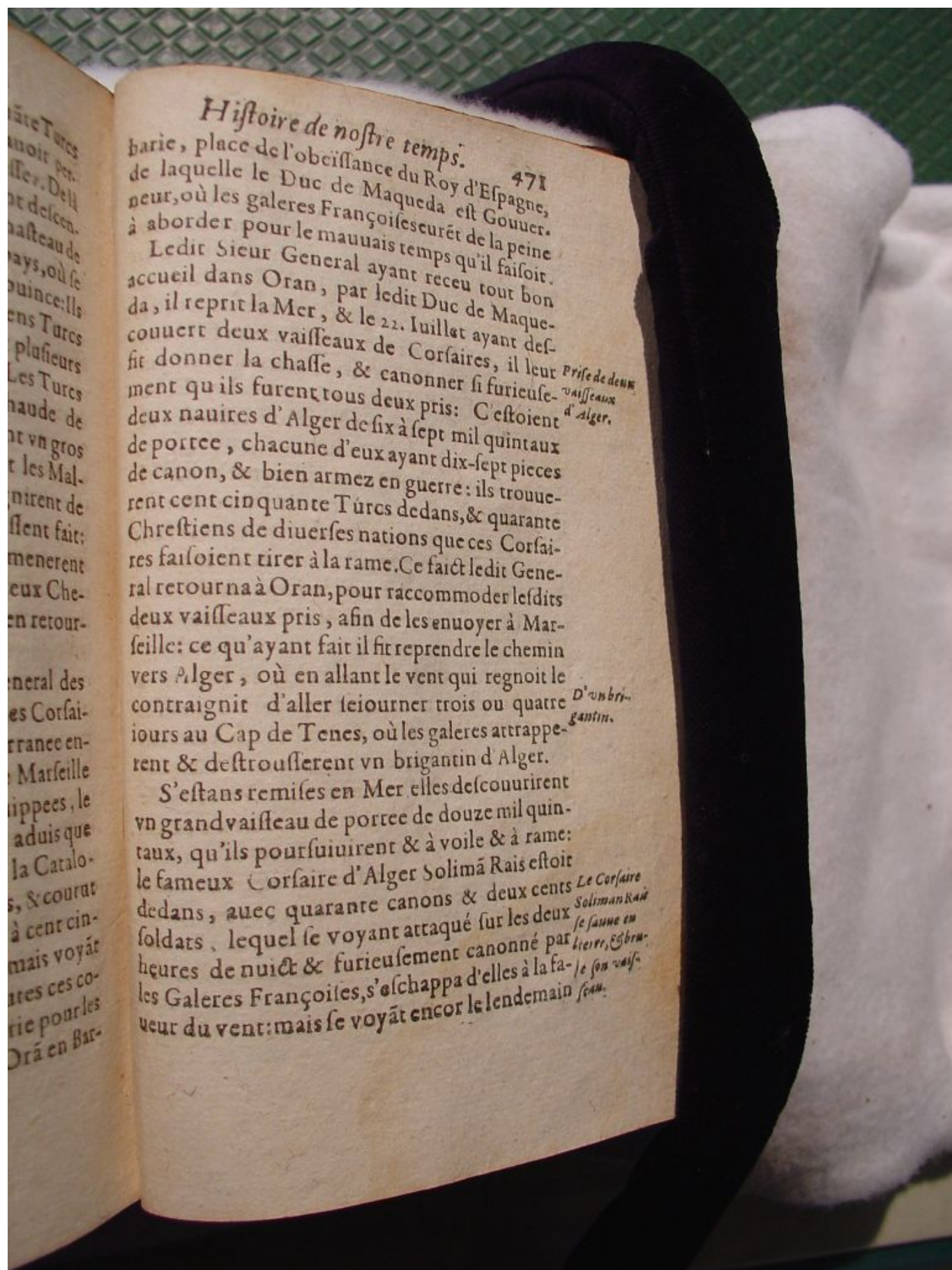


470 M. DC. XX.
 de cōbat, & par la mort de cent cinquāte Turcs
 ils s'en rendirent les Maistres, apres auoir per-
 du quinze soldats, & eu trente de blessez. De la
 tirans & costoyans l'Arcadie, ils feirent descen-
 te en terre & allerent petarder le Chasteau de
 Torneſe, qui est à deux lieuës dās le pays, où se
 tient la Douane de la ſoye de ceſte Prouince: Ils
 pillerent la ville, emmenerēt quatre cens Turcs
 qui furent mis à la chaisne, & prirent plusieurs
 riches Marchands Iuifs prisonniers. Les Turcs
 des enuironſ, eurent l'allarme si chaude de
 ceſte deſcente, qu'ils firent incontinent vn gros
 de cinq cens cheuaux qui accōduirent les Mal-
 tois en leur retraicte, & les contraignirent de
 ferrer leur butin plus viſte qu'ils n'eussent fait:
 toutesſois ils l'emporterent & emmenerent
 leurs prisonniers, apres auoir perdu deux Che-
 ualiers & quelques soldats: & ainſi s'en retour-
 nerent à Malte.

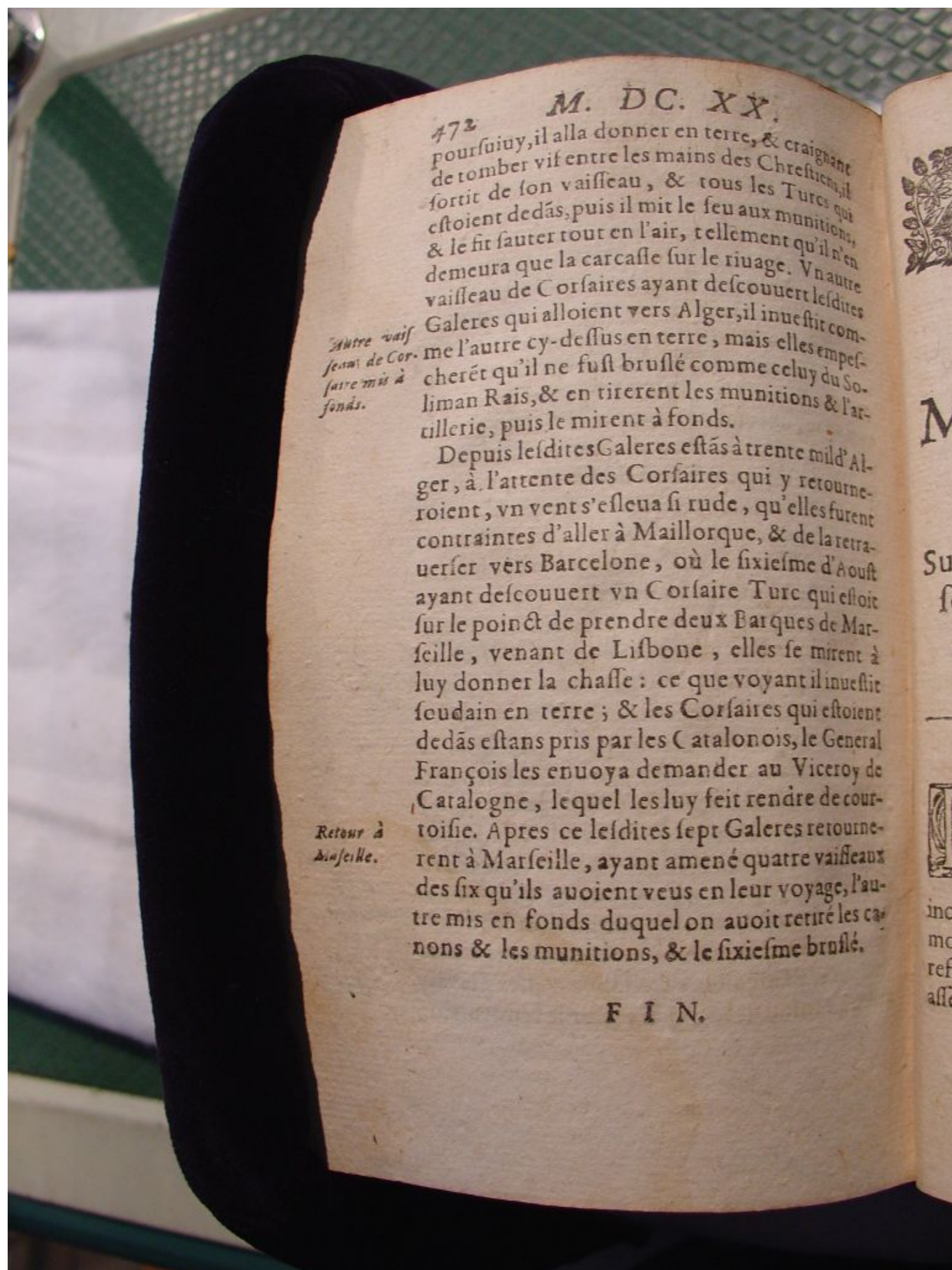
*Expedition
 du General
 des Galeres
 de France ſur
 les Corſaires
 de Barbarie.*

Philippe Emanuel de Gondi, General des
 Galeres de France, deſirant courir les Corſai-
 res qui rauageoiēt ſur la Mer mediterranee en-
 tre la Prouēce & la Barbarie, partit de Marſeille
 avec ſept galeres bien armees & equippees, le
 28 Iuin, mais ſans eſtandart: Ayāt eu aduis que
 ceux d'Alger rodoient les coſtes de la Catalo-
 gne, il fit tenir ceſte route à ſes galeres, & courut
 toutes les coſtes d'Eſpagne, iuſques à cent cin-
 quāte mil du deſtroict de Gibraltar: mais voyāt
 qu'il n'en auoit point rencōtré en routes ces co-
 ſtes il reſolut de paſſer vers la Barbarie pour les
 chercher, & pour ce il trauerſa vers Orā en Bar-

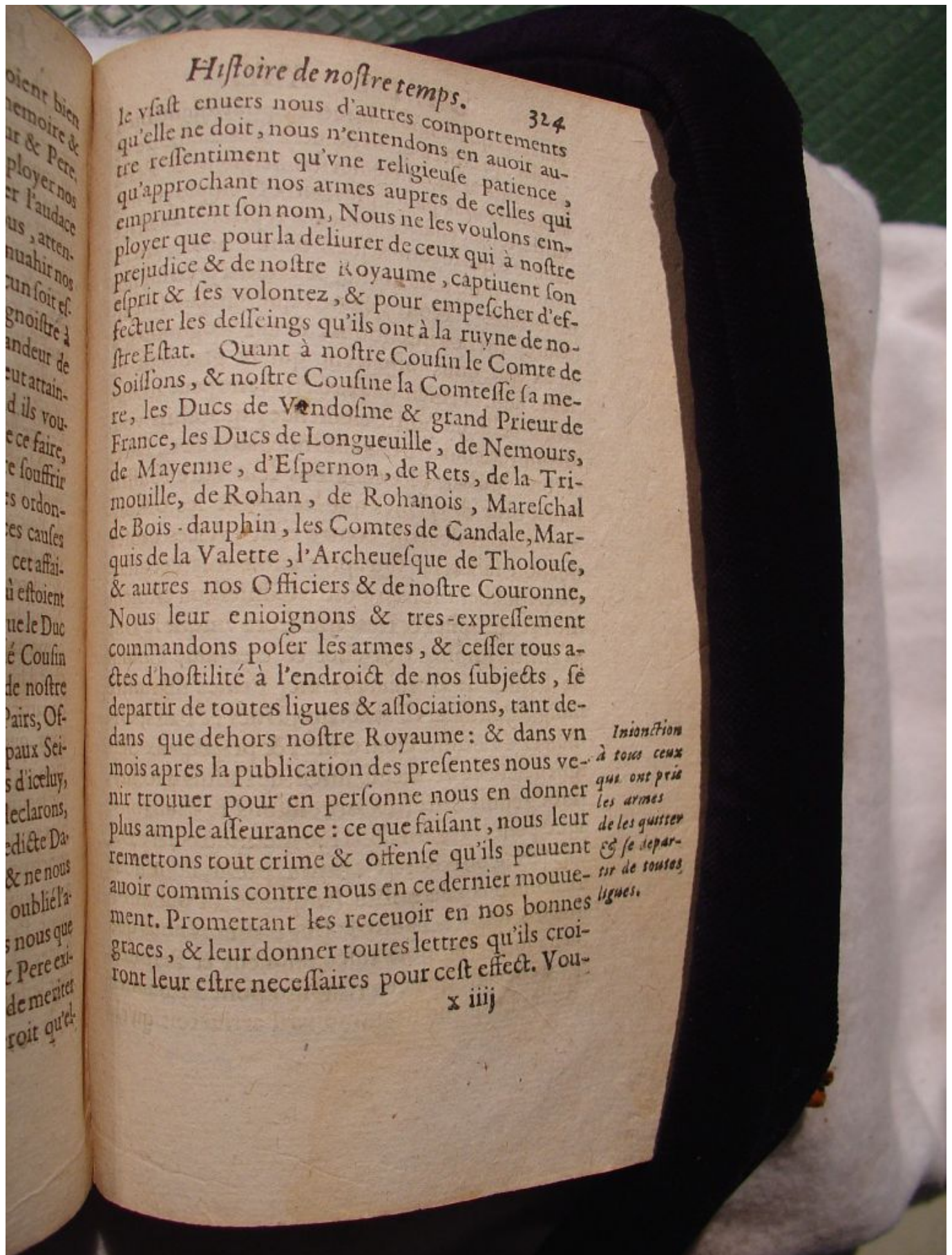
1620_471.jpg



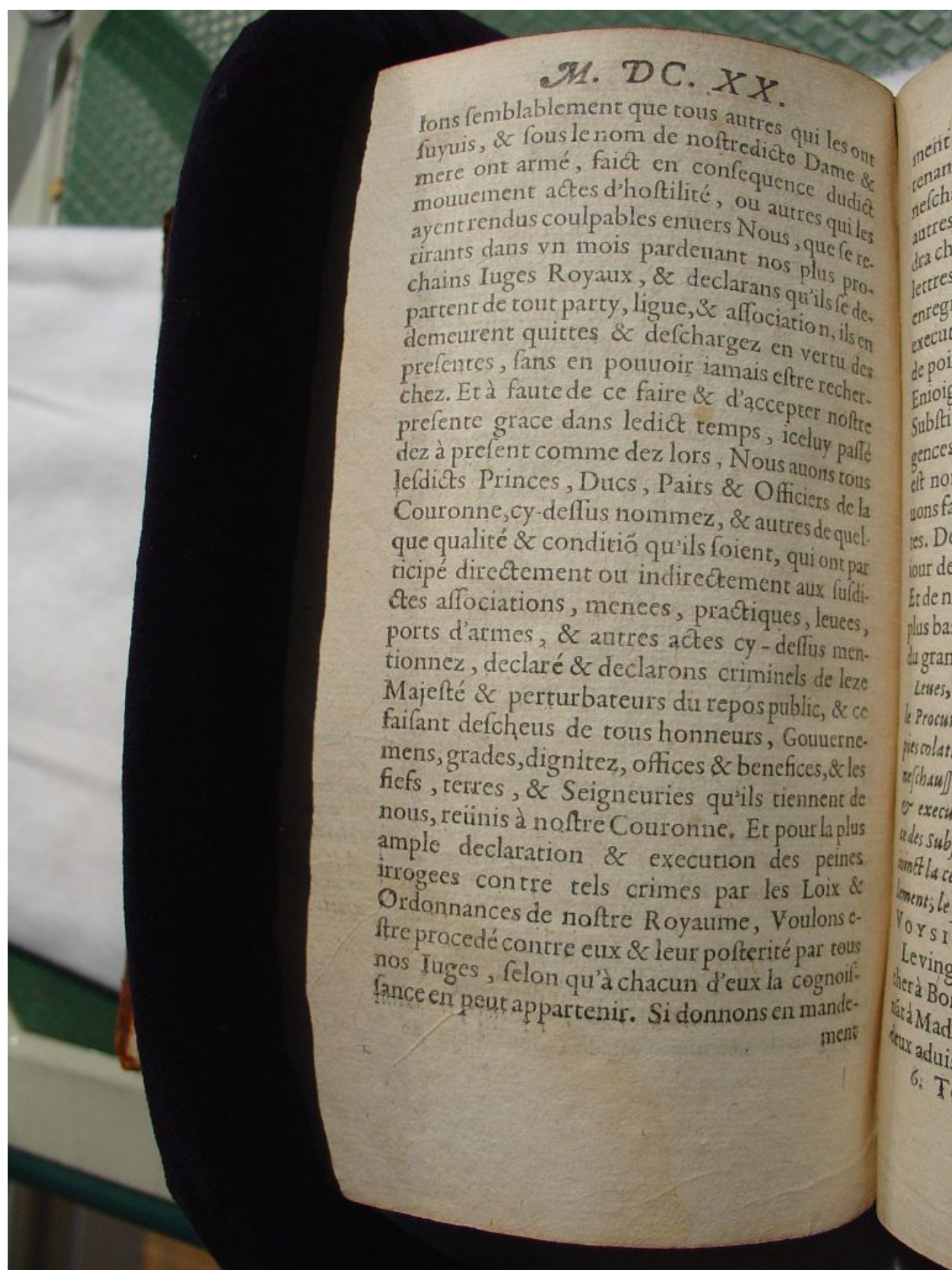
1620_472.jpg



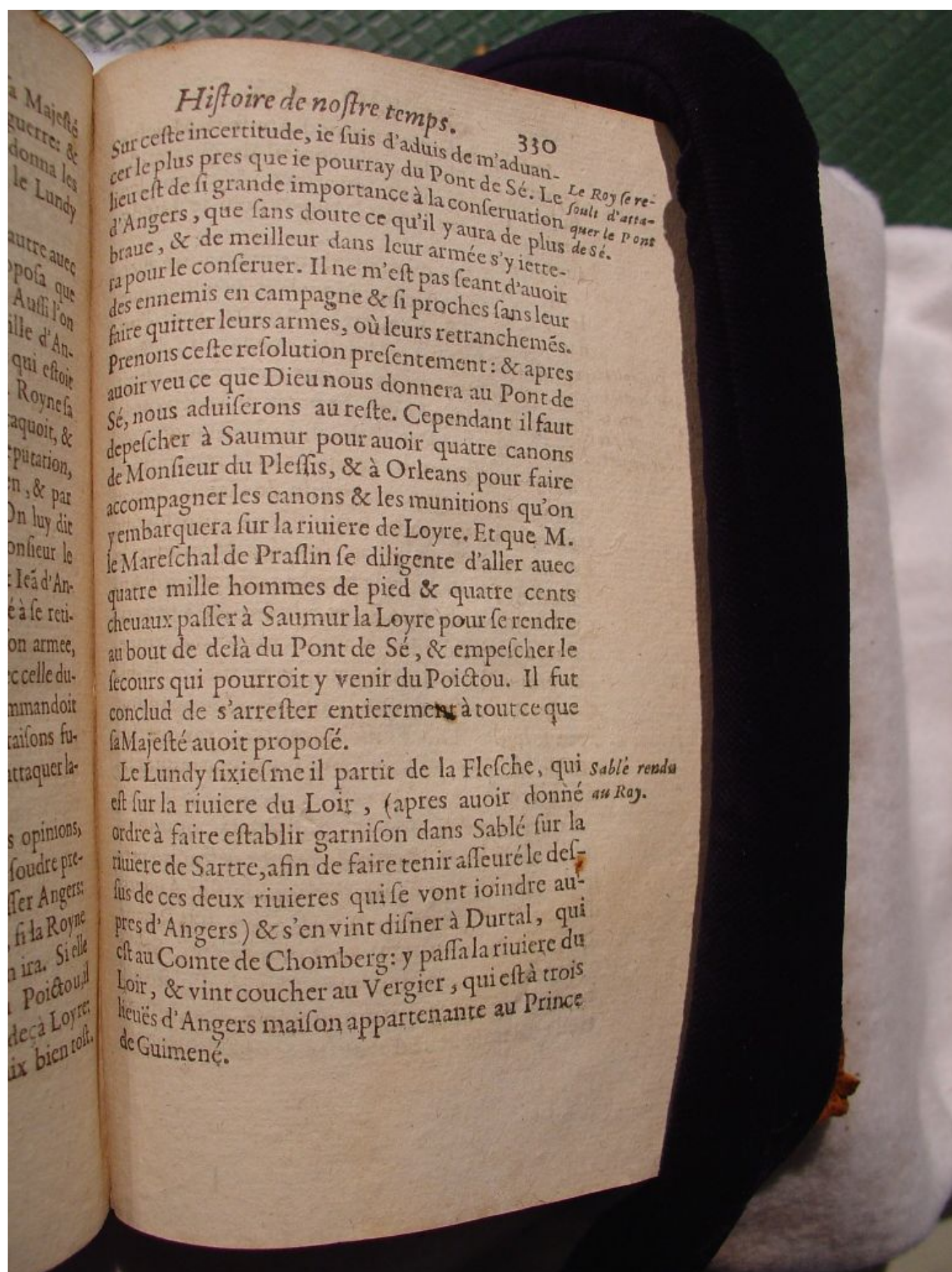
1620_324_1.jpg



1620_324_2.jpg



1620_330_1.jpg



1620_330_2.jpg

M. DC. XX.

Estant arriué, il tint conseil de guerre : & voulut voir sur la carte tout le logis de son armée. Il ne trouua pas, que la cavallerie legere fust en seureté, d'autant que le pays estoit legere dement fauorable pour venir enleuer ce quartier avec de l'infanterie, veu mesmement qu'il n'y auoit que deux lieuës d'Angers. Il commanda, qu'on print du soin d'asseurer ce logis. Sur la minuit il se leua, & retourna considerer sa carte : & soudainement il enuoya querir ses valets de pied, & leur bailla vn billet escrit de sa propre main, pour aller à tous les quartiers, leur commander de faire bonne garde : & commanda au plus prochain logis d'infanterie, de mener cinq cents harquebusiers, pour conseruer le quartier de la cavalerie. En mesme temps les Ducs de Nemours & de Vendosme estans à cheval pour venir surprendre ce quartier, l'ordre que sa Majesté y donna par sa seule preuoyance en empescha la surprinse.

*Les preuoyances
des actions du
Roy empes-
chent la sur-
prise du quar-
tier de sa ca-
ualerie.*

*Vne partie de
l'armée de la
Roynne mere
mise dans le
Pont de Sé
pour le deff-
endre.*

La Roynne mere qui auoit preueu que l'on attaquerait le Pont de Sé, auoit mis dedans trois mille hommes de pied, & quatre cents chevaux avec trois pieces de canon pour le deffendre, ce qui estoit vne partie de son armée, & l'autre elle l'auoit faict barricader dans les fauxbourgs d'Angers. Quant à ceux du Pont de Sé, six iours durant ils trauaillerent à faire vn grand retranchement au bout du Pont du costé d'Angers.

Sa Majesté partit doncques à six heures du matin du Vergier, & s'en vint disner sous vn arbre à trois quarts de lieuë d'Angers, & vne demie lieuë

du Pont d
Aupara
Sé, il faut
longue r
avec deux
quart de
est plus l
gers; sur
quels est
que par l
seau qui
de sur to
de l'Isle
tour est
bouts de
seruent
Pont de
vny, bo
tous les
ruiere
vient ie
Pont : r
uerses
Beauf
Loire &
quart d
pleine
Du cost
qui dur
le villag
où on t
le chem

1620_337_1.jpg

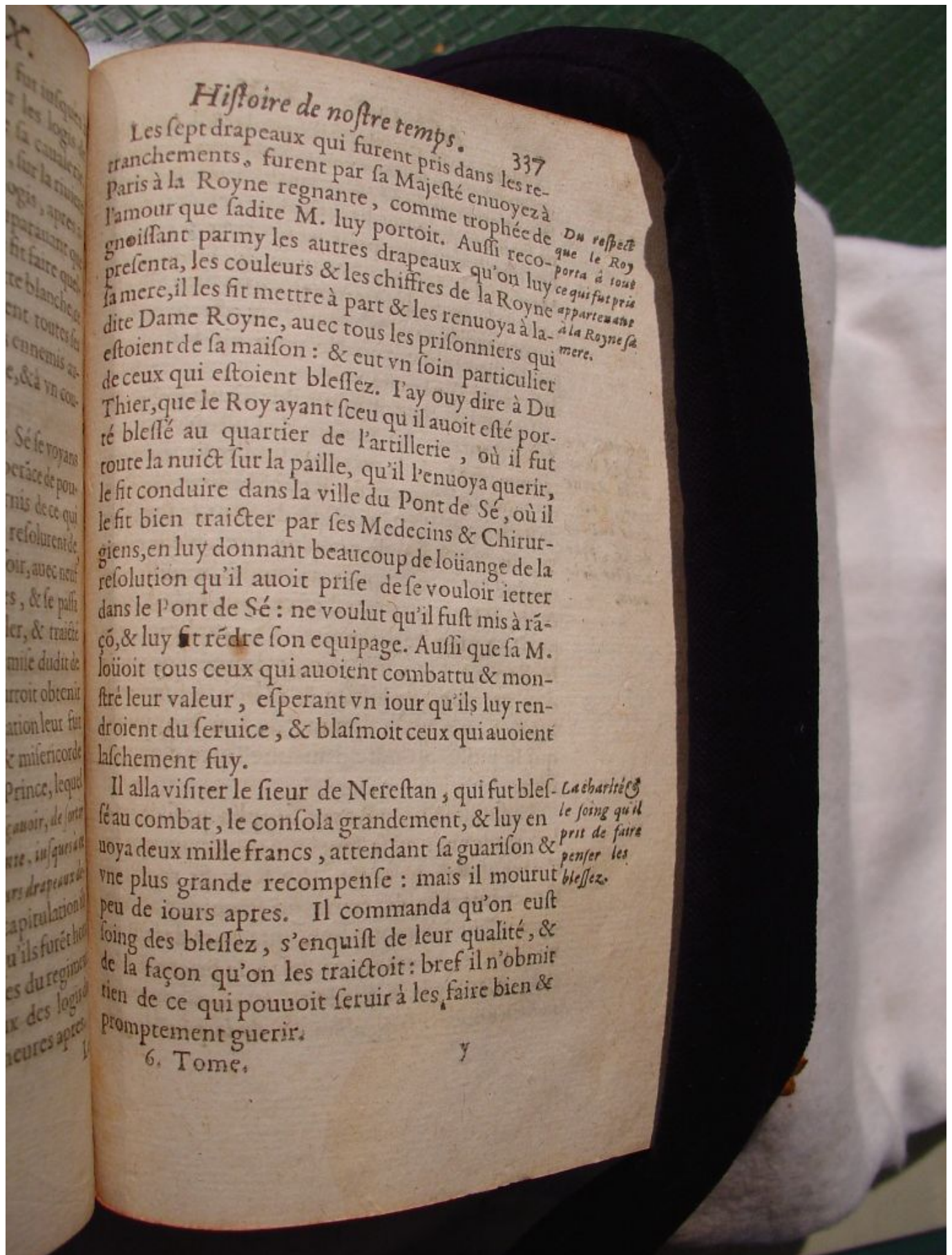


Image issue du site mercurefrancois.ehess.fr - Cliché (c) Cécile Soudan